

## Votations du 29 novembre

## Le GSsA mène la guerre contre l'armée depuis quarante ans

## Votations fédérales

29 novembre 2020

**L'initiative pour interdire le financement du matériel de guerre est le dernier combat du Groupe pour une Suisse sans armée. Rappel en sept dates clés.**

Florent Quiquerez

La réalité économique face aux arguments éthiques, voilà à quoi ressemble la campagne autour de l'initiative sur le financement du matériel de guerre. Soumis au vote le 29 novembre, le texte veut interdire aux institutions financières et aux caisses de pensions d'investir dans l'industrie d'armement. Selon une étude des partisans, cela représente près de 10 milliards. Derrière ce texte, on trouve notamment le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA).

Le commerce de la guerre, la question divise en Suisse. Et pas seulement en raison des investissements dans ce secteur. Malgré sa neutralité et sa tradition humanitaire, le pays compte aussi plusieurs entreprises actives dans ce domaine. Un secteur qui se porte bien. Entre 2000 et 2019, les exportations annuelles de matériel de guerre ont triplé pour s'établir à 728 millions de francs.

Alors qu'il est passé très près d'une victoire historique le 27 septembre dernier en échouant de peu à faire se crasher les nouveaux avions de combat, le GSsA tentera à nouveau de faire sensation. Un vote qui fait figure de baromètre pour connaître la force de l'organisation, qui fêtera bientôt ses 40 ans d'existence.

## Les sept dates qui ont fait la réputation du GSsA

## 1982: la fondation

Le 12 septembre, 120 personnes se réunissent à Soleure pour fonder le Groupe pour une Suisse sans armée. Leur but: lancer une initiative pour abolir l'armée. Ils trouvent les signatures



À Berne en 1993, des manifestants du GSsA marquent leur opposition à l'achat de 34 avions de combat F/A-18. KEYSTONE

nécessaires. Lors du vote en 1989, c'est le choc: 36% des Suisses sont prêts à tirer un trait sur l'institution! La réputation du GSsA est faite.

## 1992: le combat contre les F/A-18

Alors que le parlement décide en 1992 d'acheter 34 avions de combat F/A-18 pour 3,5 milliards, le GSsA lance une initiative populaire «Pour une Suisse sans nou-

veaux avions de combat». En un mois, plus de 500'000 signatures sont récoltées! Le texte est toutefois rejeté en votation en 1993 avec 57% de non.

## 1996: abolition de l'armée, le retour

Cette année-là, le GSsA prend l'option de lancer à nouveau une initiative pour abolir l'armée. Elle aboutit quelques années plus tard. Finalement, le 2 décembre

2001, le texte n'obtient que 22% des voix. Entre la première et la deuxième initiative, le GSsA a perdu un tiers de «soutien», en dix ans.

## 2006: haro sur les armes et le commerce de guerre

Pas de quoi freiner l'activité du GSsA. En 2006, il lance une initiative populaire pour interdire l'exportation de matériel de guerre. En 2007, une autre pour réduire le

nombre d'armes à feu en Suisse. Toutes deux échouent en votation populaire en 2009 et 2011.

## 2012: pour la fin du service militaire

Cette année-là, le GSsA s'attaque à un autre tabou de la politique suisse: l'abrogation du service militaire obligatoire. Désormais rodés aux récoltes de signatures, les initiateurs font facilement aboutir le texte. Ce dernier ne séduit pas en votation, avec 26% de oui. Nous sommes en 2013, l'image du GSsA en prend un coup.

## 2014: le refus du Gripen

Deux ans plus tard, il revient plus flamboyant que jamais. Le référendum lancé en 2013 contre l'achat du Gripen se solde sur une victoire historique en 2014. Pour la première fois, la population désavoue l'armée dans les urnes, 53% de non. Le GSsA, qui est resté dans l'ombre durant la campagne, revient sur le devant de la scène.

## 2018: l'initiative correctrice

À part le texte soumis en votation le 29 novembre, une initiative du GSsA est toujours pendante, l'initiative dite «correctrice». Le Groupe pour une Suisse sans armée fait ici partie d'une large coalition. Le texte vise à interdire les exportations d'armes vers les pays en proie à une guerre civile

## Réactions

«Le GSsA trompe les gens en avançant caché»



**Jacqueline de Quattro**  
Conseillère nationale (PLR/VD)

«Il ne faut pas sous-estimer la force du GSsA, estime Jacqueline de Quattro (PLR/VD). Depuis des années, il tente en permanence de discréditer l'armée. Toutes ces initiatives successives visent à scier peu à peu la branche.» Pour la conseillère nationale, le GSsA ne joue pas franc jeu. «Il trompe les gens en prétendant vouloir améliorer l'armée, la moderniser. En réalité, et leurs statuts et le nom de leur association sont clairs: leur seul but est de l'abolir.» **F.QZ**

«Nous avons bouleversé le paysage politique»



**Thomas Bruchez**  
Secrétaire du GSsA

«Nous avons souvent perdu des votations, mais même nos défaites ont bouleversé le paysage politique suisse, assure Thomas Bruchez, secrétaire du GSsA. La réduction des effectifs de l'armée, la question des objecteurs de conscience ou la mise sur pied du service civil n'auraient jamais vu le jour sans notre pression. À ceux qui prétendent que nous avançons cachés, je réponds que nous n'avons jamais trahi nos idéaux. Mais notre champ d'action est bien plus vaste que la seule abolition de l'armée.» **F.QZ**

## L'aide d'urgence pour les entreprises n'arrivera qu'en 2021

## Pandémie

Les mesures pour les cas de rigueur touchés par le Covid-19 se font attendre. Plusieurs cantons ne sont pas prêts.

C'est un gros coup sur la tête qui tombe sur de nombreux entrepreneurs fortement touchés par la crise économique engendrée par la pandémie de Covid-19. Alors que le Conseil fédéral avait promis des indemnités de l'ordre de 400 millions de francs au total pour le mois de février 2021, de nombreuses voix se sont élevées pour dire que des sociétés ne tiendraient pas jusque-là. La date a fi-

nalement été ramenée au 1er décembre, mais les aides n'arriveront sans doute pas avant le début d'année prochaine. En cause? Les cantons ne sont pas prêts. C'est ce qui ressort d'une enquête menée par nos confrères du «SonntagsBlick» où plusieurs patrons de bars, d'hôtels ou d'agences de voyages crient leur désespoir.

Le problème est juridique. Pour verser l'aide d'urgence, les cantons ont besoin d'une base légale. Or, souvent, celle-ci n'existe pas et doit, en plus, être soumise au délai référendaire. Le canton de Zurich estime ainsi que les premières sommes ne seront pas versées avant la fin janvier 2021 ou le

début février et vont devoir trouver des solutions annexes. Pour les plus critiques, l'attitude de Berne est incompréhensible. Pour d'autres, au contraire, si Berne a pu aider en urgences des entreprises au printemps, il n'y a pas de raison que les cantons ne puissent pas le faire aujourd'hui.

## Fin janvier

Le conseiller d'État bernois en charge de l'économie, Christoph Ammann explique que c'est en réalité bien plus complexe. La base légale existe dans son canton mais il faut encore pouvoir examiner toutes les demandes et déterminer les critères d'attribution. Pour lui, les choses sont claires: «Nous

n'avons aucune possibilité d'aider les entreprises cette année.» Et d'espérer pouvoir agir au plus tôt à la fin janvier.

Certains cantons comme Saint-Gall et le Valais pensent pouvoir débloquer des montants dès la mi-décembre mais ils ne sont pas sereins pour autant. Pour eux, la Confédération se montre bien trop pingre. Conseiller d'État valaisan en charge de l'économie, Christophe Darbellay juge «qu'avec moins d'un milliard pour les cas de rigueur, ils ne passeront pas la deuxième vague». Et d'appeler à une prolongation du droit au chômage partiel et à un nouveau paquet de crédits Covid-19. **Julien Wicky**

## Taxe poids lourds

Les vieux camions polluants ont droit à un sursis

Le Conseil fédéral va reporter la hausse prévue de la redevance poids lourds pour les vieux camions à fortes émissions polluantes, écrit la «NZZ am Sonntag». En l'état actuel des choses, la hausse ne sera pas mise en œuvre à partir de janvier 2021, a déclaré l'Office fédéral des transports au journal. Il invoque notamment la crise liée au coronavirus et des inquiétudes dans l'UE. L'Autriche, en particulier, craint que la hausse des prix du trafic de transit en Suisse ne détourne les camions sur ses propres routes. **ATS**

## Le PDC échoue à récupérer son siège

## Jura

Les cinq ministres sortants ont été réélus au second tour pour le Conseil d'État, qui reste au centre gauche.

C'était un combat qui s'annonçait difficile pour le PDC jurassien. Sonné au printemps dernier lors de l'élection complémentaire suite au départ de Charles Juillard, le parti du centre voyait son second siège au Conseil d'État partir dans les mains de la gauche avec l'élection de Rosalie Beuret Siess et n'a pas réussi, ce dimanche, à le récupérer. Une déconvenue pour l'historique formation majoritaire qui avait compté jusqu'à trois ministres de 1993 à 2002 et qui est, toujours, le parti le plus représenté au parlement.

Les cinq sortants ont été réélus. Dans un mouchoir de poche, c'est le ministre PLR Jacques Gerber qui a terminé en tête avec 12'815 suffrages. Il devance de 10 voix le ministre PDC Martial Courtet. La conseillère d'État socialiste Nathalie Barthoulot se classe 3<sup>e</sup> avec 11'851 voix devant la seconde socialiste Rosalie Beuret Siess avec 11'647.

## Sursaut régionaliste

Pour la cinquième place, c'est donc le ministre chrétien-social indépendant David Eray qui a remporté la lutte face au second candidat PDC Stéphane Babey grâce à une mobilisation de son district des Franches-Montagnes. Il obtient 10'413 suffrages contre 9584 à Stéphane Babey. En cas d'échec de David Eray, les Franches-Montagnes n'auraient plus eu de représentant au gouvernement. Une telle issue aurait constitué une première depuis l'entrée en souveraineté du Canton du Jura en 1979.

Rien n'était gagné car au premier tour, David Eray avait plus de 700 voix de retard sur Stéphane Babey qui a donc permis au PDC d'y croire jusqu'au bout. «Les Franches-Montagnes ont eu un sursaut vraiment bénéfique avec un soutien massif et je suis très honoré de ce soutien», a déclaré David Eray sur Radio Fréquence Jura (RFJ).

## Sous le signe du Covid

Au regard de la situation sanitaire, la Chancellerie avait encouragé les électeurs à voter par correspondance. Pour les partis, il a été difficile de faire campagne en raison de la pandémie. Les candidats ont attendu les résultats chez eux ou en très petit comité. La participation s'est malgré tout élevée à 45,7%. **J. W.**

## Un agriculteur fait une chute mortelle

**Thoune** Un homme de 65 ans est décédé samedi des suites d'un accident survenu mercredi sur une exploitation à Fahrni (BE), près de Thoune. La victime s'était blessée à la tête en tombant, alors qu'elle conduisait une bête à la corde. **ATS**

## Cassis réempoigne l'accord-cadre

**Diplomatie** Ignazio Cassis veut donner un nouvel élan aux négociations avec l'UE. Il va proposer mercredi au Conseil fédéral d'ouvrir de nouvelles discussions avec Bruxelles sur l'accord-cadre, révèle la «SonntagsZeitung». **ATS**